



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du canton de Hampden tenue à l'Hôtel de Ville, mardi le 3 septembre 2019 à 19 h.

Sont présents :

Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost

Siège # 2. Madame Lisa Irving

Siège # 3. Madame Monique Scholz

Siège # 4. Madame Sylvie Caron

Siège # 5. Madame Chantal Langlois

Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la Directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim Madame Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2019-127 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 août 2019
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service de voirie, service incendie et urbanisme
7. Question du public
8. Approbation des salaires 6726,11 \$ et des comptes 26 711,08 \$
9. Correspondances

10. Résolutions
 - 10.1 Coloc de Zone (Magog)
 - 10.2 Support au projet de construction d'un centre acéricole et de développement des services acérico-forestiers, menés par AFC des Appalaches
 - 10.3 Formation code d'éthique et de déontologie

11. Avis de motion
 - 11.1 Avis de motion pour modification règlement 110-41A sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux.
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée

#3 2019-128 Adoption du procès-verbal du 6 août 2019

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseillère Madame Chantal Langlois d'adopter le procès-verbal du 6 août 2019 et résolu à l'unanimité des membres présents, qu'ils renoncent à la lecture du dit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que présenté.

Adoptée

#4 Rapport des comités et du maire

Chaque membre du conseil municipal donne un compte rendu du travail effectué dans leurs comités respectifs.

#5 Rapport de la Directrice générale, Secrétaire-trésorière par intérim

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel, au 31 août 2019.

#6 Rapport du service de voirie, incendie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois d'août 2019 pour le Service de voirie transmis par l'employé Monsieur St-Laurent, le rapport mensuel du Service incendie par le chef pompier, Monsieur Beuchesne, ainsi que le rapport mensuel pour le Service d'urbanisme par Monsieur Fernando Rosas.

#7 Questions du public

Questions et/ou commentaires :

Aucune

#8 2019-129 Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par la conseillère Madame Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés au conseil au montant de 26 711,08 \$. Les déboursés # 201900221 à # 201900240.

QUE le conseil prend connaissance du montant pour les salaires au montant de 6 726,11 \$. Les chèques #201900224 à # 201900250.

Adoptée

#9

Correspondance

- 9.1 Réensemencement
- 9.2 Rencontre budget 2020 en octobre
- 9.3 Subvention pour bac brun
- 9.4 Journée gratuite des Parcs nationaux
- 9.5 Soumission ordinateur (budget 2020)
- 9.6 Invitation lancement du livre
- 9.7 Info Page (Présentation)
- 9.8 Compensation MTQ pour hiver 2018-2019
- 9.9 Journal l'évènement (16 sept.)
- 9.10 RCR pour pompier et voirie (budget 2020)
- 9.11 Rencontre du comité d'entretien de la piste cyclable du Marécage des Scots
4 septembre à 18 h 30
- 9.12 Remise de bourse étude
- 9.13 Atelier Valoris
- 9.14 Rapport VTT
- 9.15 Salaires voirie et administration

#10

Résolutions

#10.1 2019-130 Coloc de Zone Magog

ATTENDU QUE chaque année, l'ADMQ organise un colloque de zone;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil autorise Madame Manon Roy a participé à ce colloque. Les frais de colloque sont de 90 \$

Adoptée

#10.2 2019-131 Support au projet de construction d'un centre acéricole et de développement des services acérico-forestiers, menés par AFC des Appalaches

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Hampden est heureuse de constater qu'un projet d'envergure dans notre communauté est en planification ;

CONSIDÉRANT QUE c'est en mobilisant l'ensemble des acteurs et intervenants de la région que AFC des Appalaches trouvera les solutions à certaines problématiques régionales comme la pénurie de main-d'œuvre, la demande accrue de formation et le manque de relève acéricole ;

CONSIDÉRANT QUE les étapes du projet et les services qui en découleront intègrent bien les différents pôles du développement durable et prévoient un réel effort de coopération ;

CONSIDÉRANT QUE l'acériculture est un axe de développement économique majeur pour la région et ce projet est novateur grâce à l'utilisation de nouvelle technologie qui tiennent compte des enjeux environnementaux. Il permettra au milieu de se démarquer et offrir des services complets en acériculture, et ce pour l'ensemble de la population ;

CONSIDÉRANT QU'Aménagement forestier coopératif des Appalaches est présent et actif sur le territoire du Haut-Saint-François et du Granit depuis plus de quarante-cinq ans et est en mesure de mené à terme un tel projet ;

Il est proposé par la conseillère Madame Monique Scholz et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité du canton de Hampden appuie par une lettre le projet de construction d'un centre de bouillage et de développement des services acérico-forestier de l'AFC des Appalaches.

Adoptée

#10.3 2019-132 Formation code d'éthique et de déontologie

ATTENDU QUE nous avons eu des élections partielles le 18 août 2019 pour un élu ;

ATTENDU QUE les élus doivent suivre une formation sur le code d'éthique et déontologie ;

Attendu que cette formation est obligatoire, Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise la dépense de 225 \$ plus taxes pour cette formation.

Adoptée

#10.4 2019-133 Ajustement pour salaires d'élection

ATTENDU QUE nous avons eu des élections partielles le 18 août 2019 pour un élu ;

ATTENDU QUE les montants en vigueur sont de 2011;

Il est proposé par la conseillère Madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité des membres présents, que le conseil autorise de payer la somme de 950,50 \$ brut pour la différence des salaires de 2011 à 2019.

Adoptée

#11 Avis de motion sur l'adoption du règlement 93-2019 modifiant le règlement 110-41A décrétant la réglementation sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux

Le conseiller Monsieur Pascal Prévost donne avis de motion concernant l'adoption du règlement 93-2019 modifiant le règlement 110-41A, qui sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#12 Varia

#13 Période de questions

Aucune

#14 2019-134 Levée de séance

À 21 h 20 Monsieur pascal Prévost propose la levée de la séance.

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Manon Roy
Directrice générale, Secrétaire-trésorière
par intérim